



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr

Aix-en-Provence,
le 19 janvier 2018

Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer.
Vous alerter.
Vous aiguiller.

**SECTION
LOCALE
LFMM**

RELEVÉ DE COLLUSION

LE "PRÉAVIS"

Le SNCTA annonce son préavis de grève de trois jours le 4 décembre dernier, en préambule de l'AG qui s'est substituée au CT prévu ce jour là. Il dénonce alors la volonté de passage en force de l'administration sur l'organisation RH, mais aussi *"le contenu de cette réforme punitive, un non-sens opérationnel et un non-sens social tant nos conditions de travail y sont dégradées"*.

Début janvier, alors que l'UNSA-ICNA présente à la direction du Centre son [Étude de l'effectif du CRNA/SE à l'horizon 2020](#), le SNCTA emboîte rapidement le pas sur des revendications d'effectifs, reconnaissant au passage le chiffre de 13 PC / équipe et le fait qu' *"aucun tour de service ne palliera le problème du sous-effectif du CRNA-SE"*. Jusqu'au dernier moment, le SNCTA multipliera les revendications sur les effectifs.

Le SNCTA lève finalement son préavis tardivement. Le relevé de conclusions des réunions de conciliation nous apprend les "avancées" obtenues pour les ICNA du CRNA/SE.

LES "OBJECTIFS" D'EFFECTIF

Des engagements d'effectifs n'étaient donc PAS demandés dans le préavis. Pire, alors que l'administration locale elle-même a toujours affiché un chiffre de 13 PC / équipe, **voilà que c'est un syndicat qui offre à l'administration "un calendrier de retour à un effectif de 12 contrôleurs qualifiés par équipe"**.

L'UNSA-ICNA réitère sa demande d'un **plan d'affectation pérenne afin de revenir à 13 PC/équipe** et ne saura, lui, se contenter de vaines promesses comme en 2012.

CHEFS DE SALLE ET D'ÉQUIPE DUPÉS À L'INSU DE LEUR PLEIN GRÉ

Le chef de centre avait déjà annoncé à 2 reprises vouloir mener des réunions avec les chefs, rien de nouveau donc. Bien aidée par le SNCTA, l'administration va toujours plus loin dans la division et la rupture du dialogue, **en martelant sa volonté de réunir séparément les chefs des 2 zones**.

Le SNCTA se défausse ainsi de son rôle de syndicat et reporte la responsabilité d'accepter ou non un TDS aux CDS/CE convoqués en urgence le 24 janvier.

CADRAGE DU NOUVEAU TDS

Le SNCTA offre donc sur un plateau un GT Horaire déguisé, refusé jusqu'ici à de multiples occasions. **Il en définit seul le mandat et le cadrage, qui va bien au-delà du cadre qui avait été convenu en 2012**. Ce nouveau TDS devra être au moins aussi performant que celui proposé par notre encadrement, actant déjà l'ampleur des efforts que la salle devra fournir.

Cette conciliation signe au passage la fin de nos JRH de pénibilité, ainsi que le passage à 3 horaires sans contrepartie aucune.

Réforme horaire imposée, fin des JRH de pénibilité, fin des 13 PC par équipe, voilà les avancées sociales obtenues par le SNCTA lors de cette conciliation.

Pour l'UNSA-ICNA, il ne peut y avoir d'évolution sans un plan préalable d'affectation afin de revenir à 13 PC par équipe. Nous invitons tous les contrôleurs du CRNA/SE à nous rejoindre sur cette revendication.